



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

20 MAI 2014

### PROCES VERBAL

L'an deux mil quatorze, le vingt du mois de MAI à 20 h 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Jocelyne GUIDEZ

#### ETAIENT PRESENTS :

**BREUX-JOUY** : Christophe BARBARA, Pascale BOUDART,

**CORBREUSE** : Martine MAILLOCHON, Denis MOUNOURY,

**DOURDAN** : Catherine AUBERT, Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Nessa DAVRAIN, Gérard DIAZ, Jean-Jacques DULONG, Eric CHARRON, Farid GHENAM, Sylvine HENDELUS, Thomas KIEFFER, Marie-Ange ROUSSEL,

**LA FORET LE ROI** : Philippe DJOURACHKOVITCH, Denis SALAUN,

**LE VAL SAINT GERMAIN** : Serge DELOGES, Françoise MITHOUARD,

**LES GRANGES LE ROI** : Christiane EDELIN, Jeannick MOUNOURY

**RICHARVILLE** : Carine HOUDOUIN, Patrick LEMANISSIER

**ROINVILLE S/S DOURDAN** : Yannick HAMOIGNON, Dominique PERRIER

**SAINT-CHERON** : Brigitte ACEITUNO, Bernard CAMBIER, Jean-Pierre DELAUNAY, Jocelyne GUIDEZ, André LEVER, Dominique TACHAT,

**SAINT CYR SOUS DOURDAN** : Geneviève COLOT, Gilbert LACLIE,

**SERMAISE** : Valérie LACOSTE, Pascal JAVOURET, Nathalie POCHE

#### **1<sup>ère</sup> convocation : 6 mai 2014**

#### **Ordre du jour et documents de travail transmis le 12 mai 2014**

Nombre de conseillers en exercice : 40

Nombre de conseillers présents : 36

Nombre de conseillers représentés : 39

#### **Pouvoirs :**

José CORREIA a donné pouvoir à Martine MAILLOCHON,

Brigitte ZINS a donné pouvoir à Jean Jacques DULONG,

Jean Marie GELEE a donné pouvoir à Jocelyne GUIDEZ,

**Absent excusé** : Christophe NICOLEAU

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Valérie LACOSTE

LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2014 (2<sup>ème</sup> séance), ne fait l'objet d'aucune observation, il est donc approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### ❖ INDEMNITES DE FONCTIONS DES ELUS,

*Rapporteur : Jocelyne GUIDEZ, Présidente*

Le conseil communautaire, dans sa séance du 28 avril dernier, a décidé de la composition du BUREAU et du nombre de vice-présidences,

Pour mémoire : 8 vice-présidences ont été installées dans les domaines suivants :

	DELEGATIONS
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Enfance
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Développement économique
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	Aménagement du territoire/environnement
4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Finances
5 <sup>ème</sup> Vice-Président	Equipements sportifs
6 <sup>ème</sup> Vice-Président	Action sociale/CIAS
7 <sup>ème</sup> Vice-Président	Travaux-voirie
8 <sup>ème</sup> Vice-Président	Communication

Les Présidents et Vice-présidents perçoivent une indemnité de fonctions ;

Il appartient au conseil communautaire d'en décider le montant en fixant le pourcentage attribué à chacun et ce, en fonction des responsabilités qui leur sont confiées.

L'indice brut 1015 de rémunération de la fonction publique sert de base de calcul ;

Après avoir entendu le rapporteur et l'intervention de Eric CHARRON, le conseil communautaire, à l'unanimité, fixe comme suit, l'indemnité des élus :

POURCENTAGES	FONCTIONS	DELEGATIONS
67,50 %	Président	
24,73 %	1 <sup>er</sup> Vice-Président	Enfance
24,73 %	2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Développement économique
24,73 %	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	Aménagement du territoire/environnement
24,73 %	4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Finances
24,73 %	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	Equipements sportifs
24,73 %	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	Action sociale/CIAS
24,73 %	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	Travaux-voirie
24,73 %	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	Communication

## ❖ DELEGATIONS AU PRÉSIDENT

*Rapporteur : Jocelyne GUIDEZ, Présidente*

Le code Général des collectivités territoriales permet à l'assemblée délibérante de déléguer au Président une partie de ses attributions : c'est l'objet de la délibération soumise à l'examen du conseil communautaire ; les décisions prises dans le cadre de cette délégation sont signées personnellement par le Président à charge pour lui d'en rendre compte au conseil communautaire.

Après avoir entendu le rapporteur et l'intervention de Eric CHARRON, le conseil communautaire dresse, à l'unanimité, la liste des délégations accordées au Président, et indique que cette délégation est confiée aux vice-présidents, dans l'ordre du tableau ;

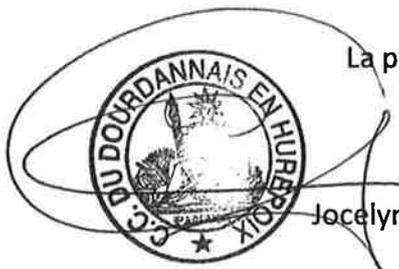
Pour ce dernier point, et pour information il est précisé que le Président déléguera, par arrêté individuel, une partie de ses fonctions aux vice-présidents : le 1<sup>er</sup> vice-président sera porteur d'une délégation générale, les autres vice-présidents seront porteurs d'une délégation limitée à leur domaine de compétences.

## ❖ REPRESENTATION DE LA CCDH AUPRES DE CERTAINS ORGANISMES ET PARTENAIRES

Après avoir procédé aux opérations de vote, le conseil communautaire fixe, à la majorité absolue, la liste de ses représentants auprès des organismes et partenaires, ainsi :

- MISSION LOCALE : Denis MOUNOURY, Brigitte ZINS, Carine HOUDOIN,
- PLATE-FORME DU GATINAIS : Jeannick MOUNOURY
- ARS : Jocelyne GUIDEZ
- CNAS : Nessa DAVRAIN
- FSL : Pascale BOUDART
- CLIC : Denis MOUNOURY
  
- CTP : Titulaires : Denis MOUNOURY, Maryvonne BOQUET, Pascal JAVOURET, Carine HOUDOIN,  
Suppléants : Brigitte ZINS, Pascale BOUDART, Dominique TACHAT, Yannick HAMOIGNON
  
- Comité « EGALITE HOMME/FEMME » : Denis MOUNOURY – Brigitte ZINS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30,

La présidente,  
  
Jocelyne GUIDEZ

<b>PROCHAIN RENDEZ-VOUS</b>
-----------------------------

**BUREAU**

26 MAI - à partir de 8 H 30 – début des travaux 9 H
---

10 JUIN - 20 H 30
-------------------

16 JUIN - 20 H 30
-------------------

30 JUIN - 20 H 30
-------------------

15 JUILLET - 20 H 30
----------------------

**COMMISSIONS**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -	22 mai - 19H
----------------------------	--------------

TRAVAUX /VOIRIE -	26 mai - 18H30
-------------------	----------------

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5 juin - 19H
---------------------------	--------------

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

MARDI 24 JUIN - 20 H 30 à SERMAISE - la Grange - Route de DOURDAN
---